



Province de Québec
Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts
MRC Maskinongé

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC, vous est par les présentes donné par Maryse Allard, greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, que le Conseil Municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 6 décembre 2021, une résolution portant le numéro 294-12-2021 désignant madame Maryse Allard, greffière-trésorière et directrice générale adjointe, à titre de responsable de l'accès aux documents de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts.

Toute personne intéressée à prendre connaissance de la résolution 294-12-2021 peut se présenter à nos bureaux, sur nos heures d'ouverture régulières au 101 rue de l'Hôtel-de-Ville à Saint-Alexis-des-Monts.

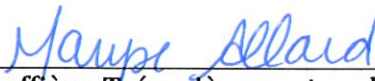
DONNÉ à Saint-Alexis-des-Monts, ce 7ième jour de décembre 2021



Maryse Allard
Greffière-Trésorière et directrice générale
adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, résidant à **SAINT-ALEXIS-DES-MONTS** certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil le 7ième jour **DE DÉCEMBRE DEUX MILLE VINGT ET UN (2021-12-07)**.

Signé : 

Greffière-Trésorière et directrice générale
adjointe